

Décision

Générale

colonial

Décision n° 699 19/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est rapporté l'arrêté n° 663 du 7 juin 1947 nommant président ad hoc du tribunal supérieur d'appel M. Belin Mare). administrateur des colonies, licencié en droit. M. Bonneville (Jacques), directeur de l'Office colonial des changes, docteur en droit, est nommé président ad hoc du tribunal supérieur d'appel pour juger les affaires ci-après : Affaires correctionnelles, Ministère public Contre Youssouf Mohamed, non détenu. Ministère public contre Bonlouk Abdou, non détenu. Ministère public contre Ali Djama, détenu ; Ali Guedi, détenu: Farah Guelé, détenu. Ministère public contre Mahmoud Ali. non détenu. Ministère public contre Mohamed Ibrahim, non détenu. Ministère public contre Djibril Ismaël, de détenu, Ministère public contre Abdi Djama, non détenu, Ministère public contre Ahmed Hussen, non détenu. Entérinement du serment de M. Frison-Roche. Avant d'entrer en fonctions, M. Bonneville (Jacques) prètera le serment prèserit par la loi devant M. le Gouverneur.